

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

**SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2023
CONVOCATION DU 11 SEPTEMBRE 2023**

Le 15 septembre 2023, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.

Nombre de Conseillers : 19

Présents :

M. CHOCRAUX, M. DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M. BAERT, Mme GELEZ (arrivée à 19h08), M. ROCHE, M. LAGANGA, Mme BROUTIN (arrivée à 18h50), Mme CARON, Mme PERAL, M. BOUVRY, M. OLIVE, M. GOHIER, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, Mme DELTOUR

Procuration :

M. CHACORNAC à M. OLIVE

Absents excusés :

Mme DA SILVA MARTINS

M. HENRIQUET

Secrétaire de séance : Madame Céline SINIARSKI

**DÉLIBÉRATION
N°51/2023**

Autorisation de signer une convention avec Noreade pour la refecton des enrobés rue de la Guinguette, Hautefois et Blattiers.

Le SIDEN - SIAN et ses régies NOREADE ont réalisé des travaux de tranchée rue de la Guinguette, d'Hautefois et des Blattier dans le cadre des travaux d'assainissement. La commune doit également refaire les trottoirs de la présente voie. Il apparait donc intéressant, afin de réaliser une réfection d'enrobés uniforme, d'accepter la délégation de maîtrise d'ouvrage de NOREADE selon les termes de d'une convention.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré par 16 voix pour, 0 contre, 0 abstention, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : **27 SEP. 2023**

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : **27 SEP. 2023**